

Point COVID

Au 23 août 2021

Extension du « pass sanitaire » :

Depuis le 9 août 2021, le « pass sanitaire » a été instauré en France. Il est aujourd'hui obligatoire pour accéder à certains lieux qu'ils soient en intérieur ou en extérieur sans notion de jauge. Ainsi, un pass sanitaire doit notamment être présenté dans les cinémas, les musées, les cafés, les restaurants, les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux (sauf urgence) ou encore dans les transports publics interrégionaux.

Vaccination :

La **vaccination** est elle aussi devenue **obligatoire** pour toutes personnes au contact des personnes fragiles (**soignants**, non-soignants, professionnels et bénévoles).

A partir du **15 septembre 2021**, des **contrôles** dans les structures concernées seront opérés.

Maintien des recommandations sanitaires :

- Limiter les contacts sociaux
- En cas de contacts à risque ou de symptômes, s'isoler et surveiller en cas d'aggravation des symptômes
- Respecter les mesures barrières
- Aérer les espaces intérieurs 10 minutes toutes les heures
- Porter le masque sauf s'il y a nécessité de la retirer
- Éviter de partager des objets
- Ne pas s'embrasser
- Réduire au maximum les grands rassemblements s'ils ne sont pas obligatoires
- Se laver régulièrement les mains

Prenez soin de vous pour mieux prendre soin des autres 😊

« Agissons ensemble pour une amélioration continue de la qualité »

Appel à projet sur la Qualité de Vie au Travail

Comme vous le savez probablement, nous aimerions déposer notre candidature pour un nouvel appel à projet concernant la Qualité de Vie au Travail (QVT).

La qualité de vie au travail désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent d'allier amélioration des conditions de travail pour les salariés et performance durant les prises en soins.

Cet appel à projet serait le moyen pour notre équipe de demander le financement de nouvelles formations. Celles-ci doivent cependant être en lien à la QVT et à ce qu'elle englobe.

Nous aimerions axer cet appel à projet sur le coaching et la gestion des émotions chez les professionnels de santé.

C'est pour cela que vos propositions ou désirs de formation sont importants pour que nous puissions argumenter en votre faveur dans cet appel à projet.

Vous trouverez sur le tableau d'affichage une grille de suggestions de formations qui pourraient vous intéresser. N'hésitez pas à la compléter ou à revenir directement vers moi pour en discuter !

Point sur le projet RGPD

Depuis janvier 2021, l'équipe administrative ainsi que le groupe DACQ ont entamé le projet RGPD.

Ce projet a pour objectif la mise en conformité du SSIAD aux normes du Règlement Général de la Protection des Données. Pour l'atteindre, nous avons donc procédé en groupes de travail afin de commencer à construire le registre des traitements de données à caractère personnel du SSIAD.

C'est un document rassemblant l'ensemble des traitements qu'il soient informatisés ou non qui peuvent être faits au sein du SSIAD et qui implique la récolte de données à caractère personnel (nom, prénom, date de naissance, etc.).

Par exemple : l'ensemble des traitements effectués lors de l'entrée d'un patient dans les effectifs.

A ce jour, le registre a bel et bien commencé à être mis en place grâce à l'investissement du groupe DACQ, de l'IDEC, de l'Apprentie assistante qualité ainsi que de la Directrice.

Le projet est toujours en cours et nous vous tiendrons informer des avancements de celui-ci !